

**PARC NATIONAL DE PORT-CROS
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL MEDITERRANEEN**

**Conseil d'administration
Réunion du 12 mars 2025**

Délibération n° 9/2025

Etablissement Parc national de Port-Cros

**Barème de valorisation des prestations assurées par les agents du Parc national de
Port-Cros et du Conservatoire Botanique National Méditerranéen**

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve le barème des prestations et interventions assurées par les agents du Parc national de Port-Cros et du Conservatoire Botanique National Méditerranéen, annexé à la présente délibération.

La présidente,



Isabelle MONFORT

Barème de valorisation des prestations assurées par les agents du Parc national de Port-Cros et du Conservatoire Botanique National Méditerranéen

	Coût agent TTC/ jour (incluant frais de structure)	Coût agent TTC/ demi-jour (incluant frais de structure)
Corps de direction	800,00 €	500,00 €
Corps d'encadrement et d'expertise	700,00 €	400,00 €
Corps d'application	500,00 €	300,00 €
Corps d'exécution	500,00 €	300,00 €
<p>Une remise de 30 % peut être appliquée lors d'études et travaux commandés dans le cadre du service public, aux partenaires conventionnés de l'établissement public</p>		